



CANADA GOOSE HOLDINGS INC.

AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que l'assemblée annuelle (l'« assemblée ») des porteurs d'actions à droit de vote subalterne (les « actions à droit de vote subalterne ») et d'actions à droit de vote multiple (les « actions à droit de vote multiple », désignées, conjointement avec les actions à droit de vote subalterne, les « actions ») de Canada Goose Holdings Inc. (la « société ») se tiendra à 9 h (heure de l'Est) le 15 août 2017 dans les bureaux de Stikeman Elliott S.E.N.C.R.L., s.r.l., au 5300 Commerce Court West, 199 Bay Street, Toronto (Ontario) M5L 1B9, aux fins suivantes :

- (1) recevoir les états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 mars 2017, accompagnés des notes y afférentes et du rapport de l'auditeur indépendant s'y rapportant;
- (2) élire les administrateurs de la société qui siégeront jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires ou jusqu'à l'élection ou la nomination de leurs remplaçants;
- (3) nommer l'auditeur de la société et autoriser le conseil d'administration à fixer sa rémunération;
- (4) traiter toute autre question dûment soulevée à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas de report ou d'ajournement.

À titre d'actionnaire, il est très important de lire attentivement les présents documents et d'exercer par la suite les droits de vote rattachés à vos actions, soit par procuration (ou par formulaire d'instructions de vote, selon le cas), soit en personne à l'assemblée.

La circulaire d'information de la direction ci-jointe datée du 7 juillet 2017 (la « **circulaire** ») vous est transmise par la direction de la société et vous informe plus amplement des questions qui seront débattues à l'assemblée. Un formulaire de procuration pour l'assemblée est également joint.

Les états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 mars 2017, ainsi que les notes y afférentes, le rapport de l'auditeur indépendant s'y rapportant et le rapport de gestion peuvent être consultés sur SEDAR (www.sedar.com).

Le conseil d'administration a fixé au 30 juin 2017, à la fermeture des bureaux, la date de clôture des registres servant à établir les actionnaires habiles à recevoir l'avis de convocation à l'assemblée et à toute reprise de celle-ci en cas de report ou d'ajournement et à y voter. Les personnes devenant actionnaires inscrits après ce moment n'auront pas le droit de voter à l'assemblée ni à aucune reprise de celle-ci en cas de report ou d'ajournement.

L'actionnaire qui n'est pas en mesure d'assister à l'assemblée et qui souhaite nommer une autre personne (qui n'a pas à être un actionnaire) pour le représenter à l'assemblée peut le faire en inscrivant le nom de cette personne dans l'espace prévu à cette fin dans le formulaire de procuration ci-joint ou en remplissant un autre formulaire de procuration, puis, dans l'un ou l'autre des cas, en faisant parvenir le formulaire de procuration rempli, dans l'enveloppe-réponse remise à cette fin, à Services aux investisseurs Computershare Inc., d'ici 9 h (heure de l'Est) le 11 août 2017 ou, si l'assemblée est reportée, au plus tard 48 heures avant la reprise de

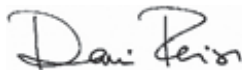
l'assemblée (sans compter le samedi, le dimanche et les jours fériés). La société se réserve le droit d'accepter les procurations reçues en retard et d'annuler la date limite de réception des procurations, avec ou sans préavis. Les actionnaires non inscrits qui détiennent leurs actions par l'entremise d'un courtier, d'une banque, d'une société de fiducie, d'un dépositaire, d'un prête-nom ou d'un autre intermédiaire doivent suivre rigoureusement les directives de leur intermédiaire pour que les droits de vote rattachés à leurs actions soient exercés à l'assemblée conformément à leurs instructions.

À l'assemblée, la société fera aussi état de ses résultats pour l'exercice clos le 31 mars 2017.

Fait à Toronto (Ontario) le 7 juillet 2017.

Par ordre du conseil d'administration,

Le président et chef de la direction,


Dani Reiss